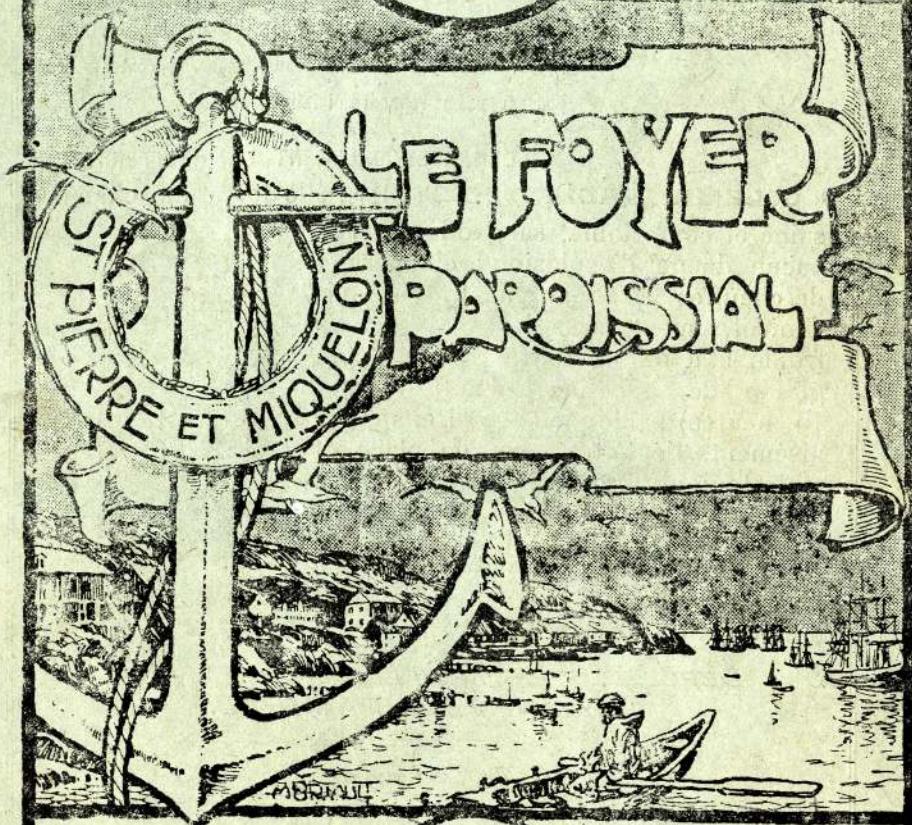




Bulletin Mensuel
6^{me} Année
N° 62

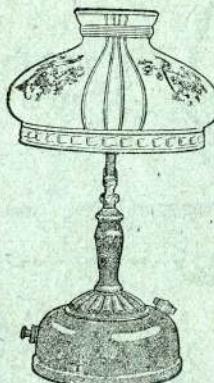
15 FÉVRIER
1929



ABONNEMENT
(servi par la Poste)
France . . . 10 fr.
Etranger . . . 12 fr.



ADMINISTRATION
Au Presbytère
de Saint-Pierre.



AMELIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « COLEMAN QUICK-LITE ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 800 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger, le contenu ne pouvant pas se répandre ni faire explosion.

DEMANDEZ EGALLEMENT LA CHAUFFERETTE

« COLEMAN RADIANT HEATER » : elle donne une chaleur saine et confortable, sans odeur, sans aucun danger d'explosion ; elle permet de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à un coût très modéré (un gallon de gazoline chauffe durant 15 heures) ; elle peut se transporter aisément, tient très peu de place et reste toujours propre.



Le FER A REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ M^{ME} V^{UE} A. PATUREL.

V^{UE} A. PATUREL

EPICERIE, GROS ET DETAIL

Produits Alimentaires en tous genres

Grand choix de LINOLEUMS & TOILES CIRÉES pour Parquets

TOILES POUR TABLES & TAPISSERIE

POELES DE CUISINE & CALORIFERES — CHAISES — FAUTEUILS
VOITURES & TRAINEAUX D'ENFANTS — MEUBLES DIVERS



LE SPAGNOOL Frères

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

PATINS Marque « Starr »

Qualité Garantie

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

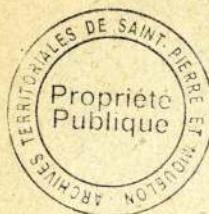
CRAWFORD - ENTERPRISE - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



Paroisse de Saint-Pierre

Service paroissial et Renseignements divers

MESSES. — *Dimanches et fêtes* : 6 h. 1/2, 8 h., et 10 h.

Jours de semaine : 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h. messe des Ecoles.

VÈPRES. — *Dimanches et fêtes* : à 2 h.

L'Angelus est sonné le matin à 6 h., et le soir à 6 h. 1/2.

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

INSCRIPTION DE MESSES. — Au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les malins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÉMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOCIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplémentées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

MARIAGES. — Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant*.

Faire venir le plus tôt possible : les *certificats de baptême* ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication de bans ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

COmmunion à DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

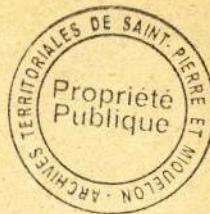
MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.



Réunions d'Œuvres. — Elles ont lieu au Foyer paroissial dans les locaux qui leur sont affectés.

PATRÔNAGE DES JEUNES GENS : Lundi soir et jeudi soir, à 8 h.

JEUNES FILLES (E. de M.) : Mardi soir, à 8 h.



Calendrier du Mois de Mars 1929

MOIS CONSACRÉ À SAINT JOSEPH

1 Vendredi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Chemin de la Croix, amende honorable et Salut.

2 Samedi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de la Confrérie du Saint-Roïsme. — Le soir, à 6 h., chapelet litanies et Salut.

3 Dimanche. — 1^{er} dimanche du mois et 3^{me} du Carême. — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand'messe et les vêpres. — Après les vêpres, sermon pour l'ouverture de la Mission des hommes et des jeunes gens. — Bénédiction du T. S. Sacrement, puis procession mensuelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

N. B. — *Cette semaine, jusqu'à vendredi inclusivement, il y aura chaque soir, à 8 h., une instruction spéciale pour les hommes et les jeunes gens. Ceux-ci sont invités à prendre place dans les bancs de la nef, les tribunes étant fermées. — Après l'instruction du vendredi soir aura lieu la quête dite « pour la Mission ».*

9 Samedi. — Ste Françoise Romaine, Veuve. — Dans la soirée, confessions.

10 Dimanche. — 4^{me} du Carême. — La 1^{re} messe aura lieu à 6 h. 3/4, avec chant du *Credo* et communion générale des hommes. — Après la messe, chant du *Magnificat*. — 2^{me} messe à 8 h. 1/4. — Aux vêpres, sermon pour la clôture de la Mission des hommes et bénédiction apostolique. — Ouverture de la Mission des Enfants (au-dessous de 15 ans).

N. B. — *La Mission des Enfants dure trois jours : lundi, mardi et mercredi, avec, à 7 h. 3/4, prière du matin et Sainte Messe ; à 11 h. 1/4 et 4 h. 1/4, instruction.*

12 Mardi. — 2^{me} du mois. — St Grégoire I^{er}, Pape, Conf. et Doct. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

13 Mercredi. — Confession des enfants. — Le soir, à 8 h., Office du Carême.

14 Jeudi. — A 8 h., messe et comm. générale des Enfants, avec bénédiction apostolique. — Quête dite « pour la Mission ».

15 Vendredi. — Le soir, à 8 h., Chemin de la Croix et Salut.

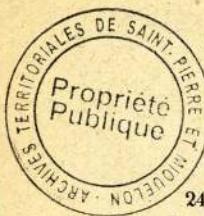
17 Dimanche de la Passion. — Après les vêpres, sermon pour l'ouverture de la Mission des dames et des jeunes filles. — Après la bénédiction du T. S. Sacrement, instruction pour les personnes de langue anglaise. — Réunion des Enf. de Marie au Pensionnat.

N. B. — *Cette semaine, jusqu'à vendredi inclusivement, il y aura chaque soir, à 8 h., une instruction pour les dames et les jeunes filles. — En outre, lundi, mardi et mercredi après la messe de 7 h., une instruction spéciale pour les jeunes filles ; et jeudi, vendredi et samedi, après la messe de 8 h., une instruction spéciale pour les dames. — Les tribunes seront fermées.*

19 Mardi. — St JOSEPH, Epoux de la B. Vierge Marie. — A 7 h. 1/2 messe (avec chants) pour la paroisse et tous les fidèles de la Colonie. Quête, ainsi qu'à l'Office du soir, pour les Ecoles chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Complies, sermon, consécration à St Joseph et bénédiction du T. S. Sacrement.

22 Vendredi. — N.-D. des Sept-Douleurs. — A l'Office du soir (Mission des Dames et des jeunes Filles), quête dite « pour la Mission ».

23 Samedi. — Confessions matin et soir.



24 Dimanche des Rameaux. — La 1^{re} messe (avec chants) aura lieu à 6 h. 1/2. — Communion générale des dames et des jeunes filles. — A 8 h. 1/4, 2^{me} messe. — A 10 h., bénédiction des Rameaux, grand'messe. — Aux Vêpres, sermon pour la clôture de la Mission des dames et des jeunes filles. Bénédiction apostolique.

N. B. — *Les quêtes de ce jour sont pour les dispenses de Carême. — Un trone pour les Aumônes de Carême est installé au fond de l'Eglise pendant la Semaine Sainte et la Semaine de Pâques.*

27 Mercredi-Saint. — Dans la matinée, confessions des enfants ; dans la soirée, confessions des grandes personnes.

28 Jeudi-Saint. — INSTITUTION DE LA DIVINE EUCHARISTIE. — A 6 h. 1/2 et 7 h., communion des personnes qui ne peuvent attendre l'heure de la messe. — A 8 h., grand'messe solennelle suivie de la procession au Reposoir. — Adoration du T. S. Sacrement pendant la journée. — Le soir, à 8 h., Office des Ténèbres, chapelet et Amende honorable à Notre-Seigneur.

N. B. — *La sonnerie des cloches cesse depuis la messe de ce jour jusqu'à celle du Samedi-Saint.*

29 Vendredi-Saint. — MORT DE NOTRE-SEIGNEUR. — A 8 h. Office : Adoration de la Croix et Messe dite des « Présanctifiés ».

Une Relique de la Vraie Croix sera exposée toute la journée à la vénération des fidèles. — A 2 h., Chemin de la Croix ; puis vénération et baisement de la Relique de la Vraie Croix, avec quête pour l'entretien des Sanctuaires de Jérusalem et de la Terre Sainte. — A 8 h., Office des Ténèbres, sermon sur la Passion et chant du Stabat.

30 Samedi-Saint. — A 7 h. 1/2, Office : bénédiction du feu nouveau et des fonts baptismaux ; puis grand'messe [à laquelle on peut communier]. — Distribution de l'eau bénite. — Dans la soirée, confessions.

N. B. — *A partir d'aujourd'hui, à midi, l'Angelus est remplacé par le Regina Cœli, récité debout, jusqu'au samedi qui suit la Pentecôte.*

31 Solennité des Solennités : SAINT JOUR DE PAQUES. — 1^{re} messe à 6 h. ; 2^{me} messe à 7 h. 1/2. — A 10 h., messe pontificale à l'intention de tous les fidèles de la Colonne. — A 2 h. 1/2, Vêpres pontificales et bénédiction papale.

N. B. — *A partir d'aujourd'hui jusqu'à la Toussaint, les heures des messes sont ainsi fixées : Dimanches et Fêtes : 1^{re} messe à 6 h. ; 2^{me} à 7 h. 1/2 et grand'messe à 10 h.*

Les jours de semaine : messes à 6 h., 7 h. et 8 h., sauf les modifications exigées par le service paroissial. — L'Angelus du matin est sonné à 5 h. 1/2.



A Vendre

Un doris et deux moteurs.

S'adresser à M. A. Gautier.

A Vendre

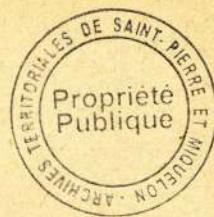
Un Moteur 6 H.P. marque Latrope.

Un traineau de luxe.

S'adresser à M. Noël Malenfant,

A Vendre : Un terrain sur la route du Cap.

S'adresser à M. Corouge.



Année Jubilaire



AR la Bulle « *Auspicantibus Nobis* », datée de la fête de l'Epiphanie, le Souverain Pontife Pie XI annonce la célébration, en 1929, d'un Jubilé extraordinaire, à l'occasion de sa 50^{me} année de sacerdoce.

Cette Bulle n'est pas un long document. En voici la conclusion : « Nous avons la grande confiance que, parmi les nombreux fruits de ce saint Jubilé, pour les individus comme pour la société, sera la restauration si désirée de la Paix du Christ, pleine et parfaite, dans le Règne du Christ ».

La Bulle accorde une indulgence plénière, sous forme de jubilé, aux Fidèles du diocèse de Rome, ainsi qu'aux pèlerins qui viendront dans la Ville Éternelle durant la présente année et qui feront deux visites aux basiliques de St-Pierre, de Ste-Marie-Majeure et de St-Jean de Latran, aux conditions ordinaires, c.-à-d. récitation de quelques prières aux intentions de N.S.-P. le Pape et réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Deux jours de jeûne sont également prescrits ; les Fidèles sont engagés à faire une aumône spéciale pour la Propagation de la Foi.

La même indulgence plénière est étendue aux autres diocèses de l'univers ; et les Evêques indiqueront aux Fidèles les églises à visiter.

Toutes les facultés nécessaires sont accordées aux confesseurs, comme pour l'Année Sainte ; et le Saint-Père, afin d'encourager la dévotion à Jésus Eucharistie, accorde aussi, pendant l'année 1929, une indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines à ceux qui font une visite au Saint Sacrement et prient aux intentions du Pape. Si cette visite est faite chaque jour pendant une semaine, une indulgence plénière peut être gagnée aux conditions ordinaires.

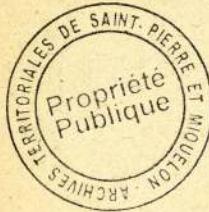
Enfin le Pape accorde à chaque prêtre le privilège personnel d'appliquer chaque jour, à la messe qu'il célèbre, une indulgence plénière à une âme du purgatoire.

Petit sermon court et bon.

— Mes Frères, ce que nous dépensons pour nos plaisirs, nous le perdons pour toujours

 Ce que nous économisons sur la terre, nous le laissons à d'autres à notre mort,

 Ce que nous donnons pour de bonnes œuvres et pour la cause du bien, nous le retrouverons au ciel !



La Bonne Page

87. — LA VIE ÉTERNELLE

COMME il est arrêté, dit saint Paul, que les hommes doivent mourir une fois, après quoi vient le jugement» (*Héb.*, ix 27), aussitôt après la mort, l'âme se trouve en présence de DIEU. Et elle revoit, dans une apparition rapide et complète, les actes secrets ou publics de toute sa vie, ses désirs, ses pensées, tout, tout... Minute redoutable !

Aussitôt le **Jugement** est porté, avec une justice qui ne laisse place à aucune discussion ; et, d'elle-même, l'âme s'en va à la destinée qu'elle s'est librement faite : le **Purgatoire**, le **Ciel** ou **l'Enfer** !

C'est ce qu'on appelle le **Jugement particulier**. 100.000 âmes environ paraissent ainsi, chaque jour, devant le Souverain Juge...

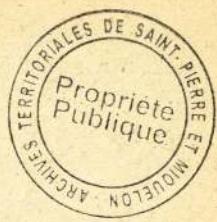
Au **Purgatoire** vont les âmes des Justes qui, au sortir de ce monde, ne sont pas assez pures pour être admises immédiatement au Ciel, et ont encore à subir des peines dues à leurs fautes. C'est un lieu où elles achèvent de se purifier dans la souffrance sans pouvoir rien mériter pour elles-mêmes, mais assurées de voir DIEU quand leur pénitence sera terminée. Elles peuvent prier pour nous, et nous pouvons prier pour elles : nous contribuons à leur soulagement par le saint Sacrifice de la messe offert à leur intention, par nos prières, nos bonnes œuvres, les indulgences que nous gagnons...

L'Enfer est le lieu de supplices éternels où tombent les âmes damnées, c'est-à-dire celle qui, par leur faute, sont comme mortes, privées de la vie surnaturelle et déjà séparées de DIEU au moment de la mort et du jugement.

L'âme humaine, étant spirituelle et immortelle, doit en effet choisir son sort définitif en cette vie, et non dans l'autre. Sa dernière volonté fixe sa destinée ; et si elle n'a voulu ni de DIEU ni du Ciel, elle n'aura ni le Ciel ni DIEU : dévoyée pour toujours, elle vivra dans l'immortalité lamentable qu'elle s'est librement donnée...

Le damné souffre d'une triple peine :

De l'éloignement total de DIEU, — de DIEU pour lequel il était fait et qu'il sent perdu définitivement, sans pouvoir espérer l'entrevoir jamais — ce qui est pour lui une torture écrasante (*S. Math.*, xxv, 41 ; *S. Marc*, ix, 44 ; *Apoc.*, xiv, 11, etc.) ;



D'un supplice qui le brûle, le supplice du feu infernal, dont la nature nous est inconnue, mais dont la réalité nous est attestée par l'Évangile (*S. Math.*, xviii, 25 : *S. Marc*, ix ; *S. Luc*, viii, 16, etc.) ;

D'un remords qui le ronge comme un ver (*S. Marc*, xviii, 42) et le remplit d'une désolation indicible, en lui montrant tout ce qu'il a perdu.

Effrayante perspective !.. Comment la concilier avec la bonté de Dieu ? — Sans doute, c'est un mystère. Mais deux choses sont certaines : 1^e de l'enfer nous ne pouvons douter, puisque N.-S. Jésus-Christ nous atteste son existence ; 2^e nul ne tombe en enfer qu'il ne l'ait mérité, et jamais personne ne pourra trouver en défaut ni la bonté de Dieu, ni sa justice...

Le Ciel est le séjour où les Elus voient Dieu « face à face », dans un bonheur parfait, inexprimable, et qui ne finira jamais. Au Ciel, comme en Enfer, l'homme est placé en dehors du temps : il n'y a plus là ni heures, ni jours, ni mois, ni années. — C'est l'Eternité !

Sur terre, les meilleurs sont souvent malheureux, tandis que les impies et les méchants ont la santé, la richesse, la puissance, les honneurs...

Laissez passer : demain, la justice sera rétablie, pour toujours.

Les « fils du siècle », a dit N.-S. Jésus-Christ, sont parfois plus avisés que les « fils de lumière » : leurs pensées habituelles et leurs efforts constants tendant à l'acquisition des biens de ce monde, il est naturel qu'ils réussissent. Ainsi, d'ailleurs, Dieu s'acquitte envers eux sur cette terre du bien qu'ils ont pu faire, en leur accordant les seuls avantages qu'ils y poursuivent...

Courage donc, et en avant : le Ciel est au bout de notre chemin !

(A suivre)

MGR LE ROY



PARENTS CHRÉTIENS, voulez-vous que vos fils et vos filles vous fassent honneur ? Voulez-vous assurer leur bonheur ici-bas et dans l'éternité ?..

— Certes, oui !... Nous le voulons... et cela coûte que coûte !

— Très bien ! Mettez alors en pratique ce tout petit conseil que vous lègue une expérience aussi vieille que le monde :

Donnez à vos enfants, faites-leur donner, dès leur bas âge, de solides convictions religieuses.

Inspirez-leur la crainte et l'amour de Dieu, de ce Dieu si bon, si juste, qui sait tout, qui voit tout, jusqu'aux pensées les plus secrètes...

De Dieu qui, dans l'éternité rendra à chacun selon ses œuvres !

Une crainte filiale de Dieu est le commencement de la sagesse pratique de la vie, et l'amour sincère de Dieu est la condition du bonheur, même en ce monde !..



Actes paroissiaux du 15 Janvier au 15 Février 1929

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 16 décembre : ILHARRÉGUY, Rita-Marie. Parrain : Ilharréguy Joseph ; marraine : Vigneau Emilie. — *Le 20 décembre* : ABRAHAM, Emile-Roger. Parrain : Abraham Francis ; marraine : Dérible Jeanne. — *Le 30 décembre* : GIRARDIN, Thérèse-Louise-Marie-Berthe. Parrain : Gauvain Louis ; marraine : Girardin Elisabeth. — *Le 31 janv.* : ALZETTA, Gustave-Paul-Louis. Parrain : Ollivier Auguste ; marraine : Guibert Octavie. — *Le 7 février* : PETITPAS, Marcel-Lucien-Eugène-Marie. Parrain : Petitpas Alphonse ; marraine : Duval Marcellle. — *Le 10 février* : CHARDRON, Marie-Andrée-Augusta-Thérèse. Parrain : Janvier Auguste ; marraine : Jugan Marie.

MARIAGFS. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

Le 23 janvier : GERVAIN, Francis, et PETITPAS, Joséphine. — *Le 24 janvier* : LEPAPE, François-Joseph-Pierre, et LELOCHE, Elisabeth-Joséphine. — *Le 26 janvier* : VIDAL, Joseph-Francis-Maurice, et ORTIS, Antoinette-Marie. — *Le 31 janvier* : BÉCHET, André, et PICHON, Marie. — *Le 7 février* : QUÉMARD, Victor, et HESRY, Madeleine. — LAFITTE, Maurice, et LABORDE, Marie-Rose. — *Le 9 février* : DÉJOUÉ, Julien-Léon-Charles, et LEMAINE, Paulette-Marie. — *Le 11 février* : LE BUF, François, et ARTANO, Marie-Solange.

SEPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 22 janvier : LAHITON, Michel, 1 jour. — *Le 2 février* : MURPHY, Placide-Clarence, 14 mois. — *Le 5 février* : COSTE, Lucien-Désiré, 49 ans. — *Le 11 février* : POIRIER, Joseph-Désiré, 3 ans.

Une femme à son mari :

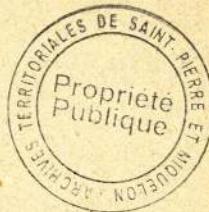
«Quelle vie tu mènes ! Avant-hier, tu es rentré hier ; hier, tu es rentré aujourd'hui ; et aujourd'hui, si je n'étais pas allée te chercher, tu serais rentré demain !

A VENDRE : Un superbe gramophone avec disques.

S'adresser à M. A. Ozon.

A VENDRE : Une Machine à tricoter en très bon état.

S'adresser à M. A. Poirier.



Echos du Mois

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1929)



Port de Saint-Pierre. — Les entrées, du 15 janvier au 15 février, ont été de 7 vapeurs et 7 voiliers.

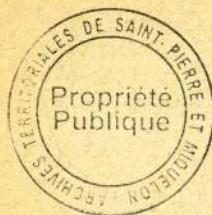
Au Foyer paroissial. — Encore une causerie des plus intéressantes, faite par le Père Cardinal, le 23 janvier, sur la situation religieuse en Angleterre.

Le Catholicisme, proscrit par la Réforme, s'est réorganisé en Angleterre, surtout depuis l'Acte d'Emancipation, en 1829. La hiérarchie catholique y fut rétablie par les Papes Pie IX et Léon XIII : et nous y trouvons actuellement 24 diocèses, avec un total de 2.710.000 catholiques pour l'Angleterre et l'Ecosse. Les conversions, arrêtées pendant la discussion sur le « Livre de Prières » anglican, ont repris l'an dernier assez nombreuses et dépassé le chiffre de 12.000. Si bien que les catholiques anglais, fortement organisés autour de leurs prêtres et leurs évêques, forment maintenant une imposante minorité.

Les protestants sont divisés en une multitude de sectes différentes ; mais la grande majorité des protestants, de l'aveu même de leurs pasteurs, est devenue indifférente en matière religieuse. Ceci n'a rien d'étonnant, puisque bien des ministres et même des évêques sont devenus des positivistes, qui ne croient plus à la Bible ni même à la divinité de Jésus-Christ. Un seul lien les unit : c'est leur aversion pour tout ce qui est catholique romain, et surtout pour le Pape. Humainement parlant, il est difficile de prévoir pour un avenir prochain le retour de l'Angleterre à l'unité catholique.

Dans les glaces. — Le vapeur « Sambro » avait quitté Terre-Neuve vers le 16 janvier pour se rendre à Halifax, lorsqu'il dut relâcher à Port-aux-Basques par manque de charbon. Il reprit sa route quelques jours après ; mais au large des îles St-Paul, il rencontra des champs de glace et fut pris dans la banquise. Il a fallu envoyer à son secours un bateau brise-glaces qui eut grand'peine à le dégager. Par suite, le « Sambro » qui était attendu à Saint-Pierre vers le 20 janvier, n'y arriva que le 8 février.

Incendie à bord. — Le trois-mâts « Côte Nord » était amarré au quai, quand jeudi, 7 février, à 4 h. de l'après-midi, le feu s'est déclaré à bord dans la chambre des moteurs. Une épaisse fumée rendait impossible toute descente dans le compartiment incendié. Les extincteurs n'ayant pas suffi



à arrêter le sinistre, les pompiers furent alertés, et le vapeur-citerne « Philosophe » accosta le « Côte Nord ». Le danger put être conjuré ; et les pompes du trois-mâts durent fonctionner activement pour vider la cale. Dégâts, en somme, peu importants, car le « Côte Nord » appareilla deux jours après.

Carnaval et Carême. — Le temps du carnaval s'est passé d'une façon bien calme. Les réjouissances n'ont pas été bruyantes. Il y a eu des retraites aux flambeaux. Il y a eu, joliment pomponné, un « bœuf gras » qui paraissait être très peu à son aise, à cause des rafales de neige. Il y a eu le cortège des « bastonnistes » dont le succès, du commencement jusqu'à la fin, ne s'est pas démenti. Une douzaine de jeunes, costumés en sportifs basques et armés de bâtons, ont défilé, drapeau en tête, à travers les rues de la ville, avec accompagnement de clairons et de violons. De temps en temps, il y a eu un arrêt, notamment devant l'hôtel du gouvernement et devant le presbytère, pour une passe de bâtons, jeu basque pour lequel les acteurs avaient été entraînés les jours précédents par un sympathique représentant du « pays de la pelote ». Les spectateurs nombreux ont applaudi leur agile dextérité, cependant que les volées de coups de bâton, administrées en cadence sur le dos du porteur de la peau de mouton, excitait l'hilarité générale.

Les amusements n'ont pas fait oublier les prières des Quarante Heures. Le Très Saint Sacrement, exposé pendant trois jours, a eu de nombreux adorateurs ; et, pendant deux nuits, les hommes ont continué l'adoration au nom de la paroisse.

Le mercredi, 1^{er} jour du carême, beaucoup de Fidèles sont venus assister à l'Office de 8 h. où, avant la messe, ont eu lieu la bénédiction et l'imposition des Cendres, symbole de pénitence. A l'Office du soir, Monseigneur a rappelé à la foule massée dans la nef de l'église et dans les tribunes la nécessité de la pénitence, — vertu qui comprend comme trois éléments : douleur, humilité, satisfaction. Ces fortes vérités, espérons-le, aideront les âmes à profiter du saint temps de Carême. — Avant la bénédiction du T. S. Sacrement, 4 prêtres ont imposé les cendres bénites aux personnes présentes qui ne les avaient pas reçues le matin. A chacune a été redit ce grave avertissement : « Souviens-toi, ô homme ! que tu es poussière et que tu retourneras en poussière ! »

Départ de M. le Gouverneur. — Le jeudi 14 février, M. le Gouverneur et Mme Juvanon, accompagnés de M. Antoine, Chef de Cabinet, ont pris passage à bord du « Farnorth » pour se rendre à Halifax et de là en France. — M. Henri Santot, Administrateur de 1^{re} Classe des Colonies, arrivé le 10 février, assurera par intérim le service.



Au Monument des Morts. — Le samedi 16 février, à 14 h., M. le Gouverneur p. i., accompagné de M. le Maire, des Adjoints et du Président des Anciens Combattants, est allé déposer une gerbe de fleurs au pied du Monument de Morts de la Grande Guerre.

Mouvement des passagers. — PARTIS, le 17 Janvier, par le « Farnorth » : M. Jacquet ; M. et Mme Montesinos ; Mlle Ant. Mahé.

ARRIVÉS, le 30 Janvier : M. Ch. St-Martin ; M. et Mme Panot.

PARTIS, le 4 Février : M. et Mme Talpin ; Mme Olano.

ARRIVÉS, le 10 Février : M. Sautot, Administrateur de 1^{re} Classe ; MM. Alb. Briand, G. Hacala, Eug. Levavasseur, Gil. Poirier, M. et Mme Aug. Turgot ; Mlle Marie Turgot.

PARTIS, le 14 Février : M. le Gouverneur et Mme Juvanon ; MM. Antoine, Marcel Robert.



Chronique de Miquelon

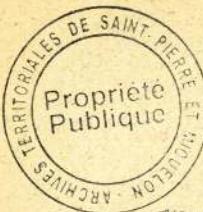
(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1929)

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, le 24 janvier : André CORMIER, et Jeanne CURET.

SEPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, le 28 janvier : Louise-Geneviève DETCHEVERRY, 76 ans, mère et grand'mère de nombreux enfants et petits enfants. Ce décès met en deuil un grand nombre de familles Miquelonaises.

Coup de vent. — Miquelon est un peu habitué aux bourrasques. Toutefois celle qui s'est déclenchée dans la nuit du 19 au 20 décembre a été d'une violence exceptionnelle. Les maisons, comme par exemple le presbytère, dont la solidité ne sont pas à toute épreuve, ont connu des balancements inquiétants, accompagnés d'une musique qui n'avait rien du piano ou du violon. Il y a eu des dégâts sur plusieurs toitures, celles entr'autres de l'église et de la mairie.

Visite de Monseigneur. — Le mercredi 24 janvier, Mgr Heitz, Préfet Apostolique, est arrivé par le « Dangeac ». Pendant son séjour à Miquelon, il doit bénir le nouveau Foyer paroissial, sous le patronage de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus. Il retournera à Saint-Pierre par le prochain courrier.



Bénédiction du Foyer Ste-Thérèse. — Elle a eu lieu le 27 janvier, dimanche de la Septuagésime. A l'issue de la grand'messe, où Mgr le Préfet Apostolique avait fait une homélie sur l'évangile du jour (les ouvriers de la vigne), les paroissiens présents se sont rendus processionnellement au nouveau Foyer, au chant du cantique si entraînant « Nous voulons Dieu ... ». Après les prières liturgiques, la chorale des hommes a entonné le psaume *Laudate, pueri, Dominum*, chant de joie et d'actions de grâces.

Cette fête de famille, impressionnante dans sa simplicité, devait avoir un complément dans la soirée. Au sortir des vêpres, la vaste et belle salle du Foyer Ste-Thérèse était vite remplie. Un groupe de fillettes a fait entendre une des populaires chansons de Botrel ; puis, Monseigneur a tenu l'assistance sous le charme d'une causerie pleine d'abandon et des plus intéressantes. Il a parlé de la destination de ce nouveau Foyer paroissial, où jeunes et vieux trouveront des distractions instructives et honnêtes. Puis — et c'était le sujet de la causerie annoncée le matin — il a mis en relief quelques-unes des raisons que nous avons, nous, Catholiques, ici comme ailleurs d'aimer la France. Des faits et des allusions ont illustré la conférence, en attendant les projections pour d'autres causeries qui ne vont pas tarder.

Encore un « Noël breton », chanté par les enfants ; et les applaudissements répétés de l'assistance ont prouvé le contentement de tous.

A l'école publique. — Par le courrier du 9 février, Mlle Gabrielle Plantegenest, institutrice à l'école de Miquelon depuis la rentrée d'octobre, est retournée à Saint-Pierre. Elle n'a pas encore été remplacée.

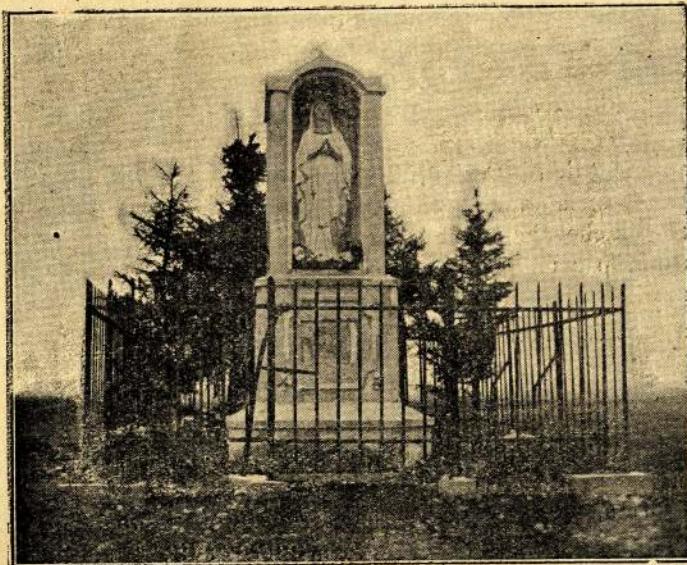
La situation. — Ça été, un moment donné, une période de dégel, à la grande satisfaction des familles insuffisamment approvisionnées en charbon. Par contre, dans plusieurs foyers, on comptait sur la neige et la glace pour chercher les piquets et le fourrage recueillis dans les hauts ; mais les chemins sont devenus à peu près impraticables aux traîneaux et la glace des étangs n'est plus assez solide. Cette situation ne laisse pas de provoquer toutes sortes de réflexions qu'on peut résumer ainsi : Quand Miquelon aura des chemins permettant aux voitures, pendant la bonne saison, l'accès des endroits qui produisent du fourrage, alors sera réalisé un progrès réel pour l'exploitation de ce pays.

Au Foyer Ste-Thérèse. — Le dimanche, 10 février, un groupe de jeunes a donné une soirée récréative, la seconde, dont le succès, cette fois encore, a été complet. — Malgré le mauvais temps, — chemins glissants couverts de larges flaques d'eau, pluie battante — nombreux ont été ceux qui ont voulu voir à l'œuvre les jeunes artistes ; et on est venu du fond de l'Anse et de l'extrémité de la Pointe. Et il a fallu donner satisfaction aux spectateurs réclamant une reprise pour le soir du mardi gras, 12 février.

Notre-Dame des Retrouvés A MIQUELON

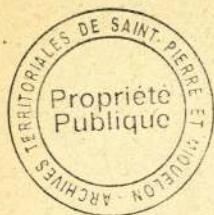
C'est dans la plaine triste et aride qui sépare Miquelon de la mer, dans la direction nord-ouest, que se trouve le monument de *N.-D. des Retrouvés*.

Il représente l'ex-voto de la piété des Miquelonaïs, en reconnaissance à la Sainte Vierge d'avoir sauvé leur curé, l'excellent Père Vauloup, d'une mort certaine dans une tempête de neige.



Le fait est arrivé dans la nuit du 27 au 28 mars 1924. Le Père Vauloup et M. Bonin, instituteur, revenaient de la « Pointe-au-Cheval » vers 5 h., quand ils furent surpris par la tourmente. Après des difficultés inouïes, les deux cavaliers étaient parvenus, vers 8 h., du côté de l'étang, en face de Miquelon. M. Bonin, voyant que le Père suivait difficilement, lui cria que les maisons, sûrement, étaient proches et qu'il allait chercher du secours.

Avertis par M. Bonin — celui-ci était arrivé exténué — plusieurs groupes d'hommes se mirent aussitôt en route pour aller à la recherche du Père. La tempête faisait rage et éteignait la plupart des fanaux.



Heures d'angoisse bien longues ! Car ce n'est que le lendemain matin, au petit jour, qu'on aperçut le cheval : près de lui on trouva l'infatigé curé, couché sur le dos, la tête nue, les yeux ouverts, avec une mince couche de glace, sans connaissance. Il avait passé la nuit sous la pluie glaciale qui avait succédé au poudrin... On le ramena au presbytère et le Dr Lafargue lui donna les premiers soins. On constata que le cœur battait encore faiblement; mais les mains et les pieds semblaient être gelés, et les yeux gravement endommagés. Et l'on s'attendait à une issue fatale...

Mgr Heitz, prévenu, arriva dans la journée. Il donna l'Extrême Onction au pauvre Père toujours sans connaissance.

Entre temps, les paroissiens de Miquelon demandaient à la Ste Vierge un miracle — qui sauverait leur curé. Il l'ont eu !.. Huit jours après, le P. Vauloup était hors de danger et pouvait même dire la messe. Ses mains, ses pieds, ses yeux étaient indemnes. L'intervention de Marie était visible.

Le monument de *N.-D. des Retrouvés*, inauguré le 21 août 1927 par Mgr le Préfet Apostolique, s'élève à l'endroit même où le Père Vauloup était tombé de cheval et avait passé la nuit tragique. Il a été exécuté en ciment armé, par un pêcheur Miquelonaïs, M. Curet, d'après le plan fourni par M. Sentenac, officier de la Marine.

Les paroissiens en ont fait un lieu de pèlerinage.



Brave Petite !

Un père de famille était dangereusement malade. Sa petite fille, qui n'avait que huit ans, s'introduisit furtivement auprès de son lit, et lui dit :
— Papa, on console maman qui pleure dans sa chambre. Le médecin a dit que vous mourrez peut-être demain. Personne n'ose vous parler de votre état ; j'ai voulu le faire moi-même. Au catéchisme, le prêtre nous a dit que c'est un péché de laisser mourir ses parents sans les faire se confesser.

Le digne moribond lui répondit :

— Merci, ma chère enfant ! Va-t-en donc vite chercher le Père. Et que Dieu te bénisse ! Car je te serai redévable du salut de mon âme.

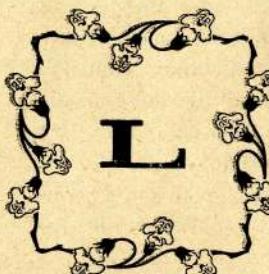
Puis, après avoir reçu les sacrements, il s'écria :

— Qu'allais-je devenir, hélas ! sans cette brave petite ?...





Un peu de notre Histoire (58).



es Saint-Pierrais d'autrefois prenaient une part très active aux discussions politiques. Les derniers N° du *Foyer paroissial* ont montré comment l'Assemblée de la Commune, en 1793, était plus d'une fois troublée par des incidents de toutes sortes. Un de ces incidents, relatif au droit de vote des hivernants, avait amené une opposition violente entre la majorité et la minorité soutenue par le président Bordot. Ce dernier avait même imaginé de faire enlever le registre des délibérations pour empêcher l'Assemblée de continuer ses travaux.

Nous avons pensé qu'il serait agréable aux St-Pierrais d'aujourd'hui de connaître cette majorité de fervents patriotes dont les noms figurent à la suite de la protestation publiée, et qui « avaient juré de vivre et de mourir Républicains, de maintenir de tout leur pouvoir la Liberté et l'Egalité et d'obéir aux lois décrétées par la Convention Nationale ».

En voici la liste, les noms et prénoms étant ainsi orthographiés. Nos lecteurs y trouveront, sans doute, un bon nombre de noms connus.

Fois Guiot, Joseph Vicel, Etienne Demerson, Lavaquiere, Servan Malvilain, Louis dénoué, Beauthereau, Lousteig, Gilbert Taitou, Louis Raymond, A. Dupont, Jean Baptiste Borda, Charles frélat, Martin, Guillaume Guillen, J. f. Leveque, Dufrene, fenelon, Jean Vigneau, Augustin Guillet, Louis Beaudry, Tripier, Jacques Groux, Xavier Sire, Louis Le Male, Bourrilhon, Bruel, Charles Radoux, Hubert Mongenous dit Carterneaux, Le Métayer, hutinet, Edme Guillaume, P. henry, Bouquetot, Guichon, Louis Dagor, André Lorre, Frederick, J. B. fuec, hureaux, Pierre Turnier, Baptiste Paris, Galais, Robert Mancel, Louis David, Lagrelle, Berger, J. B. huot, Morliere, Goullara, Charles Guilbeaud, René Rosse fils, fabien Sire, Charles Sauvage, Bertrand Blin, Jacques Blin, Jacques Guilbeaud, Grandin, Jacques Blin fils, Jean Domergue, Joseph Cormier, Jean Baptiste Neveu, Ch^e Le Clerc, P. Salmon, Pierre Bourey, G. Ameline, françois le franc, Simon Bataille, Jacques Manet, Jacques Ballois, Ives Le Cliat, Jean Garrot, Jean Oury, Louis Dulin, M. Videloup, Guillaume Normand, *Fois* Le Breton, Gabriel Manet, Simon Jugan, Jean Marie, P. Le Biguais, f. Goyetche, Pierre Le Brun, André Perin, Pierre Allain, A. Dupont, M. Jactée, Jean Fremont, Jean Uroy, Louis Le Metayer, françois Laveille, Pierre Gautier, Jean Chaignon, N. Lebezot, Guillaume fontaine, J. Chevetrel, *Fois* Payen, Louis Guilbert, françois Guilbert, Louis filbert, Pierre Godard, Jean Lefranc, Powel, françois



Launay, Jacques Le Chartier, Jean Colin, Nicolas Leveque, Louis Ballois, Jean Le Chartier, Coignard, Luc Dupont, Jacques Painchaut, françois Jugan, J. Aufraye, Gilles Bataille, Clair Painchaut, Michel Le Borgne, Jacques Le Roy, Pierre Ivon, J. Osmond, Pierre Alexandre, françois Paris, Jean Lemoine, fils Durand, françois Salmon, Jean Bataille, Pierre Jouaux, Louis Gournay, Jacques Pacari, Joseph fouché, G. Jubaux, Jean Le Chat, Guillaume boulé, Julien Coupert, Jacques Piquet, Jean fauchon, Jean Labigue, Jean Bry, Pierre Manet, françois Osmord, Jean Renod, Louis Labuppe, Louis Gautier, Pierre Confa, Jacques hamel, Julien Testiée, Cavelier, caporal de la Garison, Monjoi, Richard aîné, Chartrel, Cezan caporal, L'esperance, B^s Richard, chapelle, Desblais, Geicheprey sous-officier.

Signé : Guilbeaud, *Président.*

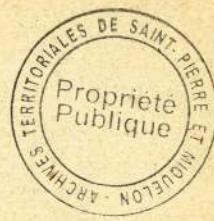
Gachot, *Secrétaire.*

Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1929)

Çà et là. — En ce moment, c'est, dans l'Île, la saison morose. Le calme plat, pénible à des hommes actifs, leur fait, chaque hiver, une habitude : ils occupent leurs loisirs soit à des travaux d'intérieur, soit, lorsque le temps le permet, à la chasse aux oiseaux de mer dont la chair n'est point à dédaigner, surtout en Carême où elle constitue un maigre fort appréciable.

Les soirées sont longues. Le cinéma paroissial a pris à tâche d'en rompre la monotonie et de donner, avec le concours du Comité de l'« Etoile », des séances récréatives de plus en plus appréciées. Le Comité, on le sait, se compose de quatre hommes et ... un caporal, le curé, dont la mission de tout repos consiste à encourager et à approuver. Merci à ces quatre qui ne reculent devant aucune gêne, aucun sacrifice, et qui ne demandent qu'à servir, sans autre récompense que la satisfaction d'avoir accompli leur devoir et travaillé pour la bonne cause. Et comme le cinéma est un moyen et non une fin, puisse-t-il, avec les modestes ressources qu'il arrivera à nous procurer, lorsque nous aurons accompli des améliorations prévues, nous aider à avoir une bibliothèque paroissiale « modernisée », dans le bon sens du mot, et où des livres intéressants et instructifs constitueront un attrait et une nourriture pour l'esprit.



Et puisque nous sommes au chapitre des remerciements, il serait injuste et indélicat d'oublier M. Dufresne, Maire de l'Île-aux-Chiens et son Conseil Municipal qui se sont ingénierés à faire plaisir au nouveau curé, en lui accordant, pour son presbytère, toutes les réparations et transformations qu'il avait demandées. Ils ont pensé au serviteur : ils penseront aussi au Maître ; et l'église, au moment favorable, sera certainement l'objet de leurs soins.

A. OZON

Représentant des Machines à écrire
« UNDERWOOD »

HOTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIÈRE

A Vendre : Une Auto.
S'adresser à M. F. Rosse.

The Brock Warner Co**Montréal**

Pardessus - Costumes - Gabardines - Imperméables sur mesure

Metro Electric Co. — Chicago

Importante baisse de prix sur nouveaux radios 6 et 7 lampes
10 mètres à 2500 mètres

« À l'Art Moderne ». — Paris

Agrandissements photographiques. — Portraits d'art
au sépia-fusain-pastel-aquarelle, etc.

F. Olano C°, Agent à Saint-Pierre et Miquelon.

A VENDRE : Une propriété située rue Nielly.
S'adresser à Mlle Joséphine Yvon.

**Jacques VIELA**

**29, COURS D'ALSACE & LORRAINE, 29
BORDEAUX**

COMMISSION — REPRÉSENTATION — TRANSIT
APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX

R. C. BORDEAUX 35.283 A

Téléphone 45-75

Adresse télégraphique : MORUSUD

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

R. C. BORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉHOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

**12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14
TÉLÉPH. 45.50**

A. LAFARGOUETTE

PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

Extraits concentrés

Pour Liqueurs et Sirops

Spécialité de flacons dosés pour un litre

Gros & Détail

P. LE TIEC, Saint-Pierre.

M^{lle} Georgina DETCHEVERRY

Rue Mamyneau

Epicerie - Vins - Liqueurs

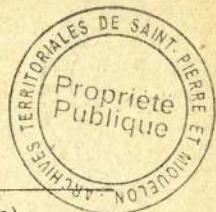
Lingerie pour hommes et femmes

Bonneterie - Mercerie, etc.

H.-A. PATUREL

Commissions - Consignations
Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe, Farines ,Grains, Foin.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAUX L.A.

Magasin de détail . Angle des Rues Nielly et du Barachois

A. Dugué

Boucherie - Charcuterie - Légumes—
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Vve Andrieux et Fils

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Bois du Canada.
Commission - Importation - Exportation -
Représentation.

Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et
Cassis (Vial et Cie, Belleville s-Saône). -
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Ver-
mouth Cinzano.

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

LA « MORUE FRANÇAISE »

& Sècherie de Fécamp
Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours.
Approvisionnements généraux.

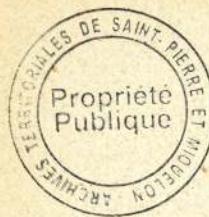
Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

recommandé aux personnes faibles
Se trouve dans les principales épiceries.

Mme Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Fourrures - Parfums.

**SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)****Louis Hardy Legramvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims - Champagnes
Fournier-Demars de Bourges -
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas.

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

Farines

Demandez la marque
« Royal Household »
Dépot chez H. A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co
Montréal

P. Le Tiec

Alimentation générale
Produits de choix
Demi-gros et détail

Julien MORAZE

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation

Liqueurs - Confections - Chaussures

Fournitures en tous genres

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roscheen et C^r, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon
Morues. Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

Imprimerie du « Foyer Paroissial »

Cartes de visite. — Lettres d'invitation et autres travaux d'impression.

S'adresser à l'Imprimerie.



47

DEMANDEZ chez votre épicer
Le Tobin's Tea
le meilleur
le meilleur marché.

DEMANDEZ aussi
le plus économique
des Cafés décaféinés
Le Old Colony



PRODUITS & APPAREILS
« KODAK »

Léon BRIAND
ST-PIERRE & MIQUELON

Dépôt de Journaux
des Messageries Hachette
Toutes Revues Scientifiques et Littéraires
Journaux de Modes Français et Etrangers
Librairie - Papeterie

HAUT-PARLEURS
DIFFUSEURS
PIÈCES DÉTACHÉES
DUCRETET - PATHÉ
RADIO L. L. - VITUS
POSTES DE RADIO

C.P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux.

American House
Vins et spiritueux. Quai de la Roncière



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 744 Millions de dollars.

Capital versé : 24.823.400 de dollars.

Fonds de réserve : 24.823.400 de dollars.

Ancien ou Nouveau Monde

Les lieux diffèrent mais le principe général demeure le même.

En Orient comme en Occident, et dans le monde entier, l'une des conditions du succès est l'indépendance financière, — la tranquille assurance de ne point manquer des choses qui agrémentent la vie.

L'appui le plus efficace, le plus sûr et le plus pratique dans la voie de l'indépendance financière est le compte d'épargne à la banque.

Vous ouvrez et conservez un compte d'épargne sans payer aucune commission. Vos fonds s'accroissent en toute sécurité, sans nécessiter de votre part ni effort ni surveillance. Vos profits restent inchangés, même à travers les périodes de dépression financière. Votre argent est en sûreté et vous pouvez le toucher dès que vous en avez besoin.

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous les déposants, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Heures de Bureau

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE,

Directeur.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance